Les 25 et 26 novembre 2019
Quai de l'Innovation - Amiens

Séquence Éviter - Réduire - compenser

Les Rencontres Hauts-de-France 2019

Evolution récente de la flore sauvage au sein de la nature dite « ordinaire » en Hauts-de-France

Jean-Christophe HAUGUEL
Conservatoire botanique national de Bailleul

La nature ordinaire : définition(s)

Selon Bernard Chevassus-au-Louis (2009)

- Une biodiversité « remarquable », correspond à des entités que la société a identifiées comme ayant une valeur intrinsèque et fondée principalement sur d'autres valeurs qu'économiques ;
- Une biodiversité « générale » (ou « ordinaire »), n'ayant pas de valeur intrinsèque identifiée comme telle mais qui, par l'abondance et les multiples interactions entre ses entités, contribue à des degrés divers au fonctionnement des écosystèmes et à la production des services qu'y trouvent nos sociétés."

Selon Romain Juilliard (Maître de conférences, MNHN)

- La nature ordinaire est ce vaste espace qui s'étend des portes des villes à celles des espaces protégés.

Selon Denis Couvet et Jean-Christophe Vandevelde (2014)

- La définition la plus rassembleuse semble provisoirement celle de « nature qui nous entoure ».

Cadre retenu

- <u>Biodiversité remarquable :</u> grands types de biotopes, pouvant faire l'objet de mesures de préservation ± fortes ou à faible activité économique (mais usages présents) - landes, pelouses, tourbières, dunes…

- <u>Biodiversité ordinaire :</u> grands types de biotopes non préservés ou présentant une utilisation économique conséquente - cultures, friches, prairies, forêts…
- Liens nombreux entre ces 2 catégories artificielles

Un travail récent : la liste rouge de la flore sauvage des Hauts-de-France

- Plantes indigènes ;
- > 3,5 millions de données mobilisées ;
- Critères UICN ;
- Évaluation collégiale ;
- Validation CSRPN et labellisation UICN.

Catégories de menaces selon l'UICN

EX	Taxon éteint au niveau mondial	Taxons disparus
EW	Taxon éteint à l'état sauvage	Taxons disparus
RE	Taxon disparu au niveau régional	Taxons disparus
CR	Taxon en danger critique*	Taxons menacés
EN	Taxon en danger	Taxons menacés
VU	Taxon vulnérable	Taxons menacés
NT	Taxon quasi menacé	Taxons à surveiller
LC	Taxon non menacé	Taxons non menacés
DD	Taxon données déficientes	Menace inconnue

* La catégorie CR est subdivisée afin de distinguer les taxons CR et les taxons CR* (taxons peut-être disparus). Ces derniers sont des espèces ou sous-espèces « non revues depuis un certain temps » mais dont « la disparition du dernier individu n'est pas certaine » (UICN France, 2011 : 19)

Résultats de l'évaluation pour la flore vasculaire

1500 espèces de plantes indigènes en Hauts-de-France.

132 espèces indigènes ont disparu des Hauts-de-France (8,8%).

10 espèces indigènes ont peut-être disparu des Hauts-de-France.

200 espèces indigènes sont menacées (13,3%).

190 espèces indigènes présentent des données insuffisantes pour permettre une évaluation.

Un exemple d'évaluation

L'Adonis d'automne
(*Adonis annua*)

L'Adonis d'automne est une plante des moissons dont seulement trois populations ont été revues récemment, principalement dans la Somme. Ses populations ont subi une réduction de l'ordre de 75 % depuis la période 1960-1999. Deux des trois populations connues présentent des effectifs réduits à quelques individus. Cette plante est menacée par les pratiques culturales intensives (herbicides).

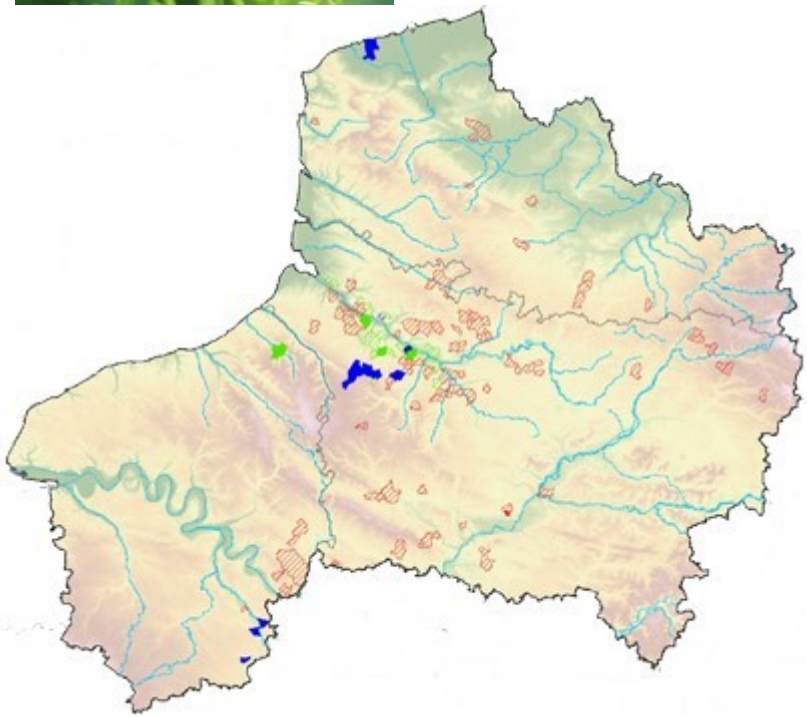

Répartition des plantes sauvages par biotopes en Hauts-de-France

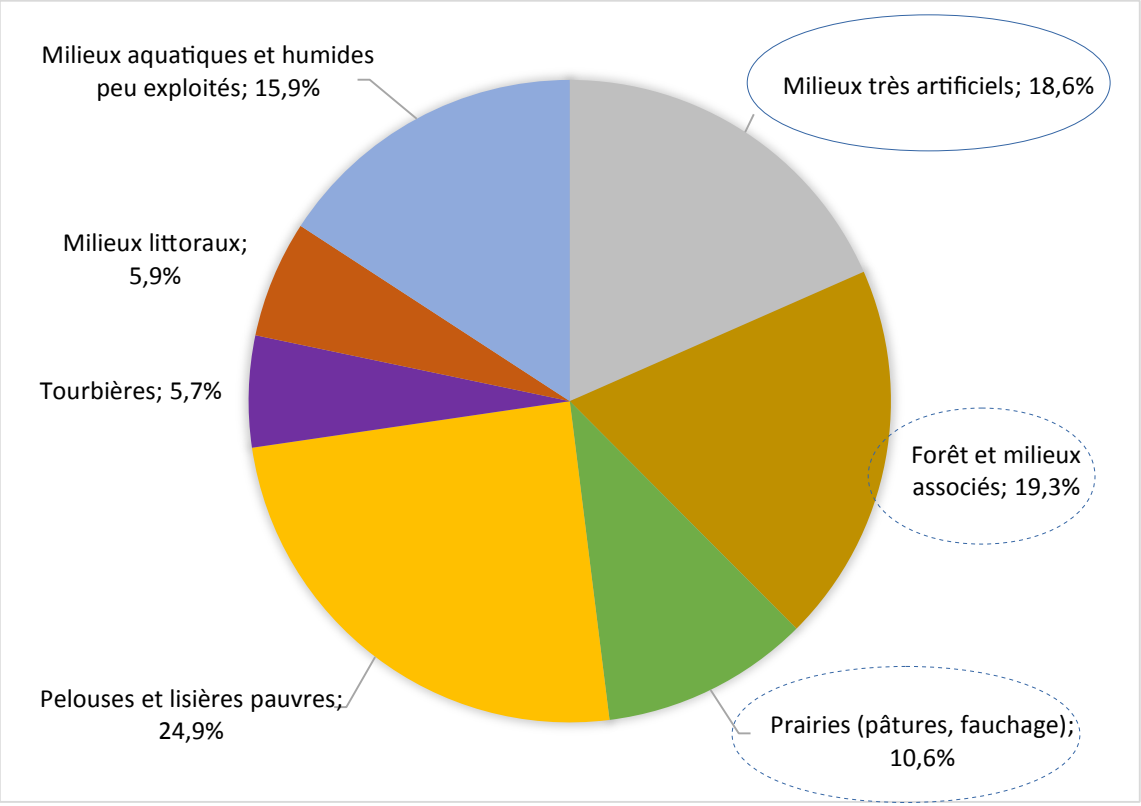

Évaluation basée sur un pool de 1 282 espèces (sur 1 500 - exclusion des groupes taxonomiques complexes (Ronces, Pissenlits, Rosiers…) et référentiel incomplet). Regroupement des plantes par grands types de biotopes basée sur l'affinité phytosociologique principale de chaque espèce.

Biodiversité floristique liée à la nature ordinaire

≈ 48 % du pool d'espèces régionales

Point de vigilance : perméabilité entre les différents cortèges

Proportion d'espèces menacées ou disparues par biotopes en Hauts-de-France

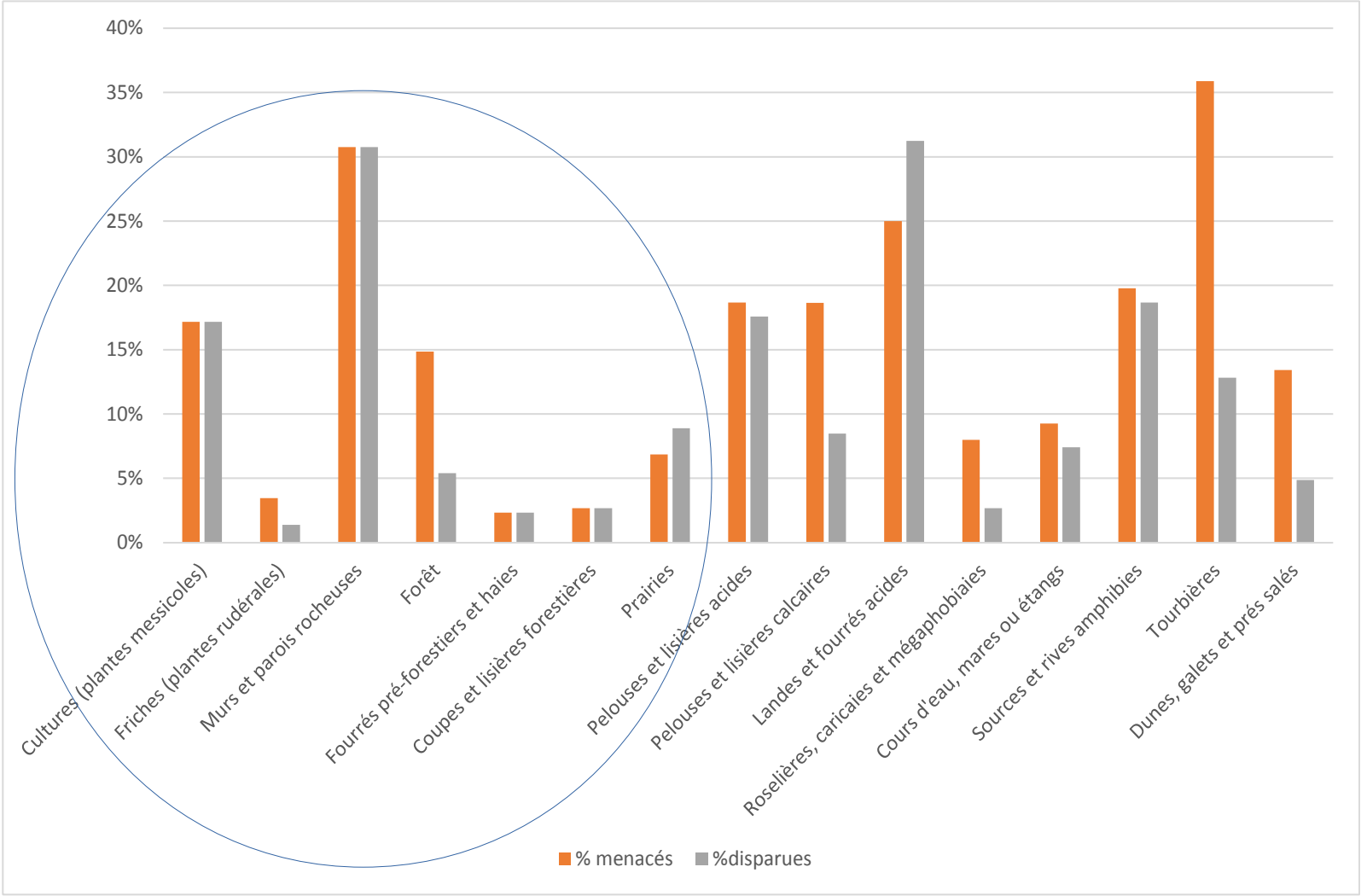

Nombre d'espèces menacées ou disparues par biotopes en Hauts-de-France

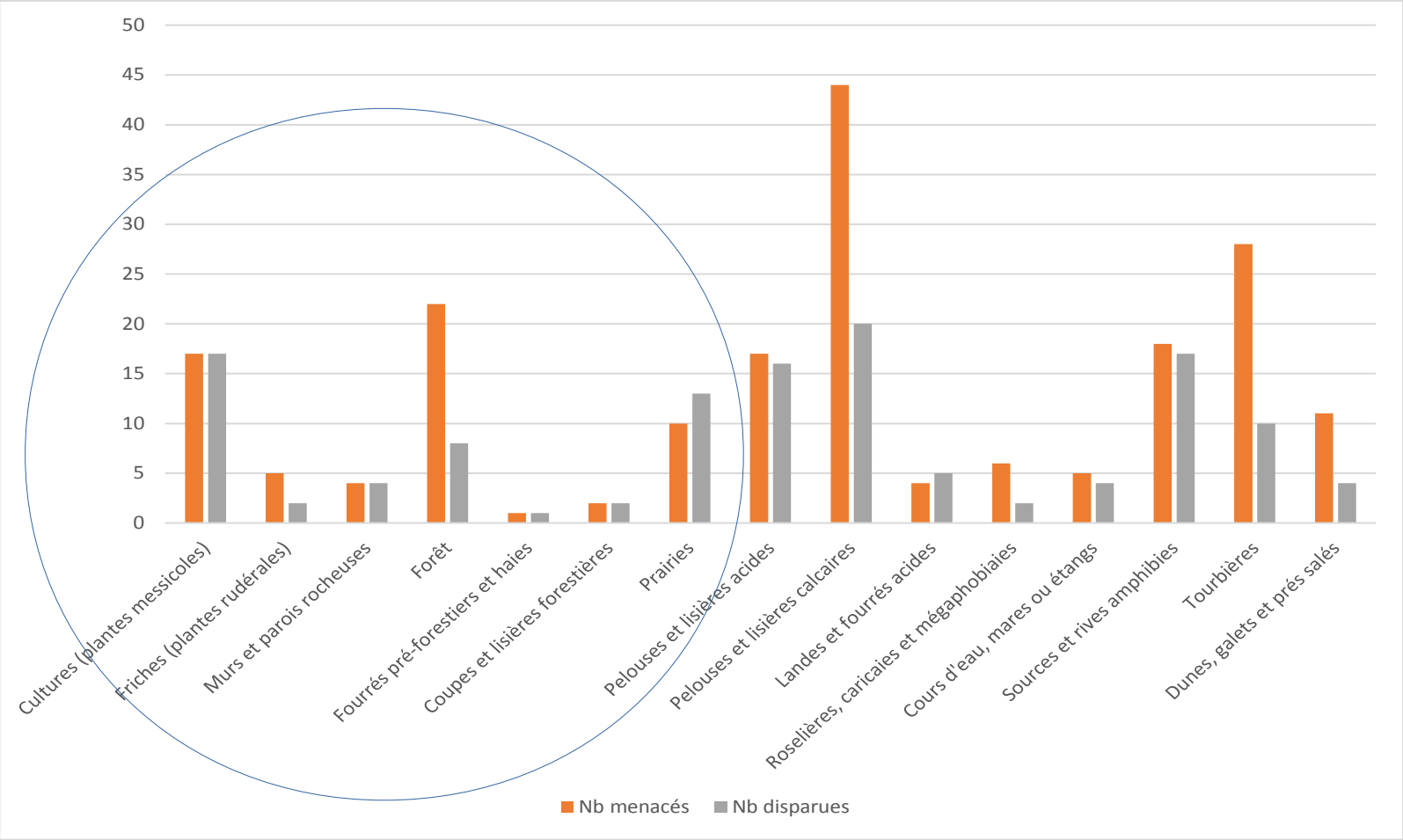

Enseignements de l’évaluation

La flore des milieux « ordinaires » subit également des pressions et des menaces ;

La flore des cultures subit les pressions les plus importantes ;

La flore des prairies et des forêts subit des pressions non négligeables qui s’accroissent ;

Les friches (espèces rudérales) et les fourrés et clairières forestières eutrophisés sont les biotopes dont les pools d’espèces sont les moins menacés.

Pressions et impacts

- Homogénéisation du pool d'espèces à l'échelle régionale
  - Résistance aux herbicides (Brome variable, Ray-gras d'Italie, Grand Ammi, Datura stramoine...) ;
  - Convergence trophique (intrants) ;
  - Simplification et homogénéisation des modes de gestion (fauchage des talus routiers, diminution des bandes longeant les labours, disparition des prairies permanentes extensives, sylviculture dynamique).
- Impact des changements climatiques
  - Sécheresse estivale dans les prairies, les forêts...
- Impact des espèces exotiques envahissantes
  - Simplification des cortèges par dominance de quelques espèces (Buddléia dans les gares…).

Une évolution nécessaire des pratiques agricoles

- Maintien et renforcement des structures agricoles de moyenne dimension avec soutien à l'élevage ;
- Développement des pratiques agricoles alternatives à l'agriculture intensive (bandes enherbées, agro-écologie, agriculture biologique...) ;
- …les leviers d'action sont cependant complexes dans un contexte de mondialisation (PAC, accords multilatéraux) et nécessitent une évolution sociétale forte.

Bleuet et Coquelicot

Miroir de Vénus

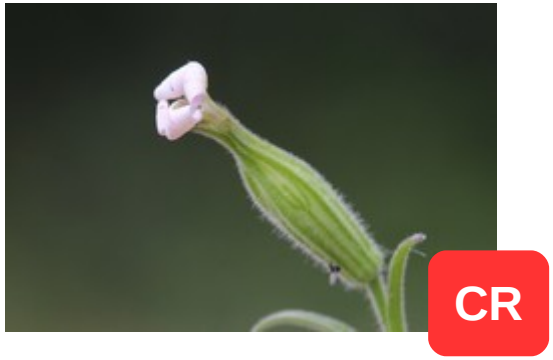

Silène de nuit

Un exemple : les prairies fauchées mésophiles

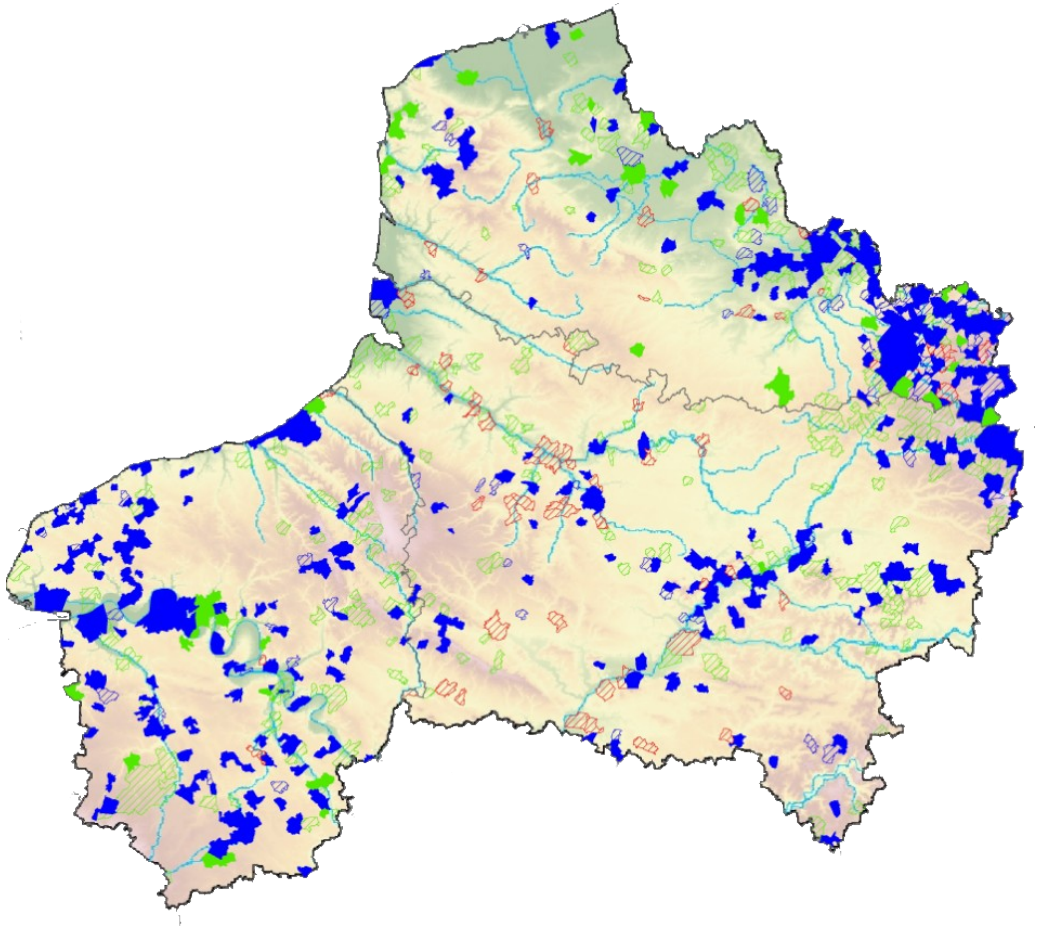

Le Crépide bisannuel (*Crepis biennis*) – PC/LC – en régression du fait de l'intensification des prairies ou de leur retournement = bel exemple des l'impact de mutations agricoles.

Quelques pistes pour des aménagements favorables à la biodiversité

- Utiliser des végétaux de provenance locale (marque végétal local et vraies messicoles)
- optimiser les opérations de gestion (fauchage, pâturage) de manière à garantir la diversité floristique ;
- Privilégier le maintien ou la restauration de lisières étagées assez larges ;
- Prévenir des apports d'intrants et de pesticides.
- Privilégier les murets en pierre sèche.
- ...

Exemple : les bordures d'infrastructures linéaires

Fauchage du talus complet – pas d'exportation – contexte d'agriculture intensive sur limons

Ortie dioique

Gaillet grateron

Fromental

<u>Pistes de progression</u> : installer une bande enherbée en haut de talus, planter une haie, faucher en fin de saison et exporter le foin.

Exemple : les bordures d'infrastructures linéaires

Fauchage du bas du du talus – pas d'exportation – contexte d'agriculture intensive sur craie

Centaurée scabieuse

Lotier corniculé

Origan commun

<u>Pistes de progression</u> : faucher en fin de saison et exporter le foin une année sur trois en haut de talus ou par alternance pour ménager des espaces pour les insectes

Exemple : les bordures d'infrastructures linéaires

Fauchage partiel du talus – pas d'exportation – mosaïque rurale diversifiée

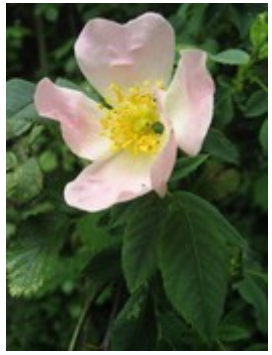

Eglantier

Clématite

Ronces

Prunellier

<u>Pistes de progression</u> : faucher en fin de saison et exporter le foin une année sur deux en haut de talus. Maîtriser la croissance des ligneux sans les faire disparaître.